DISPOSITIF ENVAUL "ENTRÉE DANS LA VIE AUTONOME PAR LE LOGEMENT" - DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans sans logement stable, en rupture familiale, en situation de squat ou d'hébergement précaire, ou en sortie de l'aide sociale à l'enfance. Il permet d'accéder directement à un logement stable, dans le parc public ou privé, sans passer par des hébergements temporaires.

Il propose aussi un accompagnement global (droits, santé, insertion, gestion du logement, vie quotidienne) pour aider à retrouver progressivement son autonomie. L'objectif est d'offrir une base solide pour se reconstruire, reprendre des études ou un emploi et éviter le retour à la rue.

Pour être orienté vers ENVAUL, vous pouvez contacter un travailleur social ou une association partenaire du plan Logement d'Abord (telles que la FAPIL Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement ou APPUI-Solidarités).

Pour toute question, vous pouvez contacter la Direction des Politiques d'Inclusion Durable – Service des Politiques Sociale du Logement et de l'Habitat :

Pour Lens-Hénin et Artois : Jean Hugues DANGLA au 03 21 21 67 88,dangla.jean.hugues@pasdecalais.fr
Pour le Montreuillois, Boulonnais, Audomarois : Emeline JORIATTI au 03 21 21 67 01,joriatti.emeline@pasdecalais.fr

Pas-de-Calais
Le Département
Conseil départemental du Pas-de-Calais:
Rue Ferdinand Buisson
62018 - Arras
https://www.pasdecalais.fr/